

CONSEIL MUNICIPAL

**Compte rendu de la séance publique
du Mardi 28 septembre 2010**

PRESENTS : 29
REPRESENTES : 4
ABSENT : 0

*** Désignation d'un Secrétaire de séance :**

Madame WILLIGENS est désignée à l'unanimité.

*** Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs :**

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption sur la cession d'une parcelle.

Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

> à l'unanimité :

- * approuve le dossier de mise en souterrain des réseaux électriques au Chemin de la Fontaine des Janon, pour un montant prévisionnel de 35 000 €,
- * sollicite l'aide du SDES pour le financement des travaux et pour un montant prévisionnel de 24 500 €,
- * sollicite une dérogation afin de démarrer les travaux avant l'octroi de la subvention ;

> à l'unanimité :

- * approuve la réalisation de fresques décoratives sur trois transformateurs EDF situés rue de l'Erier (1 346 € HT), rue Daniel Rops (6 300 € HT) et route du Bourget - RD 1504 (6 300 € HT), soit un montant global de 13 946 € HT,
- * sollicite une subvention du Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie à hauteur de 70% du financement de l'opération,
- * sollicite une dérogation afin de démarrer les travaux avant l'octroi de la subvention ;

> à l'unanimité :

- * approuve le projet de restauration des fours à pain de Villard Péron et du Tremblay,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Général, au titre du Patrimoine Rural non Protégé (programmation 2011) pour un montant total de 6 540 € HT,
- * sollicite une dérogation afin de démarrer les travaux avant l'octroi de la subvention ;

> à l'unanimité :

- * décide de transformer la commission « Cadre de vie, Hameaux et quartiers » en la spécialisant sur le suivi du projet d'éco-hameau des Granges et de la nommer commission « Éco-hameau des Granges »,
- * décide de fixer sa composition.

.../...

*** SUR PROPOSITION DE DANIEL VAGNON, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve les termes de la nouvelle Convention PDE sous sa version du 23/11/2009,
- * autorise Monsieur le Maire à signer la convention PDE de la Ville sous sa version du 23/11/2009 avec Chambéry métropole, le Délégué du service de transport de l'agglomération chambérienne et l'Agence Écomobilité ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la convention de mise à disposition d'une archiviste avec Chambéry métropole,
- * autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

*** SUR PROPOSITION DE SYLVIE VUILLERMET, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * accorde la garantie pour le remboursement du prêt réaménagé en annexe, selon les conditions définies à l'article 3, contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de la quotité indiquée, jusqu'au complet remboursement des sommes dues,
- * s'engage, au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes devenues exigibles (en principal, majorées le cas échéant des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues en cas de remboursement anticipé) ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre de l'emprunt réaménagé, à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,
- * précise que les nouvelles caractéristiques du prêt réaménagé sont indiquées dans l'annexe 1. Les caractéristiques modifiées s'appliquent au montant réaménagé du prêt référencé en annexe 1 à la date d'effet du contrat de compactage ou de l'avenant constatant le réaménagement jusqu'au complet remboursement des sommes dues,
- * s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts,
- * autorise Monsieur le Maire à intervenir à chacun des contrats de compactage et des avenants de réaménagement qui seront signés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur, et à signer toutes pièces relatives à ces contrats.

*** SUR PROPOSITION D'ERIC CARENCO, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour le recours aux énergies renouvelables et aux récupérateurs d'eau pluviale et accorde aux particuliers susvisés les montants de subvention proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'achat de deux roues électriques et accorde aux particuliers susvisés les montants de subvention proposés.

*** SUR PROPOSITION DE FREDERIC BOIS, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * confirme son approbation du projet de centrale photovoltaïque intégrée en toiture de l'école élémentaire Lamartine,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Général, au titre de l'utilisation des énergies renouvelables, pour l'installation d'une centrale photovoltaïque intégrée en toiture de l'école élémentaire Lamartine,
- * sollicite une dérogation afin de démarrer les travaux avant l'octroi de la subvention ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet d'installation d'un séparateur à hydrocarbures au Centre Technique Municipal,
- * sollicite l'aide maximale de l'Agence de l'Eau pour un montant total de travaux de 16 250 €.

*** SUR PROPOSITION DE PATRICK PENDOLA, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de réfection de l'étanchéité de la toiture de la Bibliothèque Municipale,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Général, au titre du Fonds Départemental d'Equipement des Communes (FDEC - programmation 2011) pour un montant total de 121 200 €,
- * sollicite une dérogation afin de démarrer les travaux avant l'octroi de la subvention ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de réfection de l'étanchéité et d'apport d'isolation de la couverture du gymnase de l'Épine,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Général, au titre de la Rénovation des Equipements sportifs utilisés par des collégiens (programmation 2011) pour un montant total de 117 000 €,
- * sollicite une dérogation afin de démarrer les travaux avant l'octroi de la subvention.

*** SUR PROPOSITION D'ALAIN LAFOY, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le retrait de la gestion du service public de fourrière automobile des compétences de Chambéry métropole.

*** SUR PROPOSITION DE THIERRY CELLIER, CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage des coupes à asseoir en 2011, et précise les destinations des coupes.
Le martelage des coupes sera réalisé en présence de :
 - Thierry CELLIER, Conseiller municipal délégué à l'Environnement et à la Forêt,
 - Anthony PERRIN, Chargé de Mission Environnement et Développement Durable,
- * donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente,
- * désigne comme garants pour l'exploitation de l'affouage de la forêt communale :
 - Frédéric BOIS, Adjoint chargé de l'Urbanisme et de la Vie économique,
 - Thierry CELLIER, Conseiller municipal délégué à l'Environnement et à la Forêt,
 - Bruno MONTEL, Conseiller municipal
 pour l'année 2011, lesquels seront soumis solidairement à la responsabilité déterminée par l'article L 138-12 du Code forestier, conformément à l'article L 145-1 du même Code ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de construction d'une plateforme bois énergie au Centre Technique Municipal,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Général, au titre du Fonds Départemental d'Equipement des Communes (FDEC - programmation 2011) pour un montant total de 130 000 €,
- * sollicite une dérogation afin de démarrer les travaux avant l'octroi de la subvention.

*** SUR PROPOSITION DE MONIQUE BOLLARD, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet 14 heures avec heures complémentaires pour le service scolaire et périscolaire,
- * modifie en conséquence le tableau des emplois.

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE, DANIEL VAGNON, SYLVIE VUILLERMET, FREDERIC BOIS ET PATRICK PENDOLA, ADJOINTS, DANIEL CLARET ET MARIE-AGNES THOMAS, CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :**

- * prend acte de la communication du rapport annuel d'activités 2009 de Chambéry métropole comprenant notamment les rapports sur la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement et d'élimination des déchets.

Fait à La Motte-Servolex,
le 30 septembre 2010.

Le Maire,



LUC BERTHOUD